

*Le site du concasseur à Tréguennec est unique en Europe mais reste méconnu. Héritage de l'occupation allemande, le site est un marqueur de la mémoire collective. Conscient de sa valeur historique et de son potentiel touristique et écologique, les élus veulent désormais le valoriser. Soixante-dix ans après sa fermeture.*

Un article de [Steven le Cornu](#) paru dans le Télégramme du 26 septembre 2016

### Une absence d'information

Quelle est l'histoire de ce [Maison de fantôme d'égérie](#) que pas de différents 00  
[pointe du Raz](#)  
[phare d'Eckmühl](#)

### Pour construire le Mur de l'Atlantique

Cette usine de concassage de galets a été construite durant la Seconde Guerre

### Un plan de valorisation

Le 1er janvier 2017, [La communauté de communes du Pays bigouden sud](#), gestionnaire du site, va prendre la compétence tourisme. L'occasion d'amorcer « un nouvel élan », selon [Katia Gravot](#)

, vice-présidente en charge du tourisme. Comme

[le calvaire de Tronoën](#)

, le site est classé «

[d'intérêt communautaire](#)

». Sa prise en compte entre dans la nouvelle stratégie touristique à savoir, la valorisation du patrimoine. « Il ne faut pas renier cette période-là », explique l'élue. Dans un premier temps, un inventaire du bâti, en lien avec les Bâtiments de France, va être mené. Katia Gravot évoque la création « d'un cheminement clair » et « la pose d'une signalétique » sur place. Un premier pas. « Nous n'en sommes qu'au début mais nous sommes déterminés à avancer », assure-t-elle.

### Le Conservatoire impliqué

## Occupation allemande. Que faire du concasseur

Écrit par Yvan Marzin

Lundi, 26 Septembre 2016 19:02 - Mis à jour Dimanche, 19 Février 2017 15:40

---

Depuis quinze ans, plusieurs projets de valorisation ont été réalisés mais n'ont jamais abouti. Les relations entre les élus locaux et le Conservatoire du littoral, propriétaire du site, n'ont pas toujours été simples. La municipalité avait rejeté un projet, en 2005, [visant notamment à détruire une trémie](#)

Depuis, les équipes ont changé. La situation ne semble plus bloquée. « Bien évidemment, le Conservatoire du littoral s'associera aux réflexions et sera partie prenante dans la valorisation du site si un porteur de projet se déclarait. C'est une de nos missions de propriétaire au regard de l'ouverture au public », explique Jérôme Le Breton, chargé de mission Finistère sud au Conservatoire. Dans quelles proportions ? « Il est encore trop tôt pour le dire ».

### Un écosystème exceptionnel

Le site est remarquable tant au niveau de la faune que de la flore. Les galeries du mur casemate abritent des chiroptères. Le grand rhinolophe, espèce protégée, y vient pour hiverner. « Nous avons compté jusqu'à vingt individus dans une même saison », indique Benjamin Buisson, responsable du service espaces naturels à la CCPBS. Ce dernier travaille en étroite collaboration avec le Groupe mammalogique breton (GMB), basé à Sizun. La zone accueille également un grand nombre d'oiseaux comme la chouette chevêche, le hibou des marais ou le faucon crécerelle. Au sol, il est possible d'observer des characées, une espèce d'algue unicellulaire très rare ou encore l'orchidée abeille, une plante protégée.

### Pierre Pérennou : « C'était admis mais pas bien vu »

Pierre Pérennou, 91 ans, [a travaillé sur le site du concasseur](#). C'était durant l'été 1943. Ses souvenirs sont immortalisés dans un agenda. Il écrivait des notes quotidiennement. « C'était surtout sentimental », confie le Tréguennecois. « Lundi 28 juin 1943 : pas pris à l'usine de conserverie Raphalen à Plonéour. Mercredi 29 juin : embauche avec la Todt à Tréguennec. Tourmenté. Nuit agitée », révèle le vieux carnet. Soixante-treize ans plus tard, le Bigouden ne se voile pas la face.

### « Comme un tabou »

**J**

e pesais le pour et le contre. Ce n'était pas simple. À l'époque, j'étais dans une

**Q**

uelles étaient les conditions de travail ? « J'ai travaillé en juillet-août, presque à

## Occupation allemande. Que faire du concasseur

Écrit par Yvan Marzin

Lundi, 26 Septembre 2016 19:02 - Mis à jour Dimanche, 19 Février 2017 15:40

---

Source : Le Télégramme [page internet ici](#)

### Pour en savoir plus :

- L' [interview](#) complète de Per Pérennou
- [Déclaration d'intérêt communautaire](#) du site de Tronoan